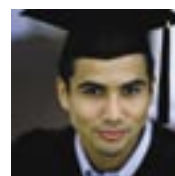
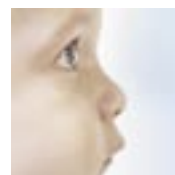


Premier rapport d'étape Plan de modernisation 2004-2007

Pour des services
de qualité aux citoyens



Mai 2005

Québec 

Pour nous joindre :

875, Grande Allée Est, section 1-C

Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : (418) 643-1529

1 866 552-5158

Télécopieur : (418) 643-9226

Courriel : communication@sct.gouv.qc.ca

Ce document est également disponible sur Internet
[www.tresor.gouv.qc.ca]

ISBN 2-550-44483-3

Dépôt légal—mai 2005

Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Date de publication : mai 2005

De nouvelles façons de faire pour offrir des services de qualité aux citoyens



Une priorité gouvernementale

Dès son élection, le gouvernement a fait de la modernisation de l'État l'une de ses grandes priorités. L'objectif était d'améliorer la qualité des services aux citoyens, tout en respectant la capacité de payer des contribuables et en se préparant à répondre à l'impact des changements démographiques. Un tel projet exige de revoir systématiquement l'organisation actuelle de l'État et de rechercher des moyens innovateurs de rendre les services auxquels la population a droit.

Cette volonté de changement s'est manifestée de plusieurs façons et plus particulièrement par la publication, en mai 2004, du Plan de modernisation 2004-2007. Douze mois plus tard, le temps est venu, en toute transparence, de situer les progrès dans un premier rapport d'étape. L'ensemble des travaux se trouve donc présenté dans ce document, de même qu'un bilan des étapes franchies et de celles à venir.

Déjà des résultats concrets

En consultant l'annexe de ce document, on constatera en un coup d'œil toute l'ampleur de la démarche et combien d'étapes ont déjà été franchies. Grâce aux progrès déjà accomplis, la vie des citoyens et des entreprises qui doivent transiger avec le gouvernement au quotidien s'est simplifiée. Entre autres, c'est maintenant plus facile pour quiconque voulant démarrer une entreprise de dénicher les bons formulaires.

Désormais, il existe des outils Internet sophistiqués pour les travailleurs afin qu'ils puissent se faire une idée précise des revenus dont ils disposeront à la retraite à l'aide d'un simulateur de rentes. Il existe d'autres outils pour l'ensemble des citoyens pour qu'ils puissent signaler un changement d'adresse et consulter autant les offres d'emploi que les opportunités de formation dans leur région grâce aux carrefours électroniques.

Parallèlement, l'année 2004-2005 aura permis de jeter les bases de nombreux projets structurants pour l'avenir. Ainsi, le cadre juridique et administratif de grands dossiers, comme Services Québec, l'Agence des partenariats public-privé du Québec ou le Centre de services partagés du Québec, a été défini.

Accroître la performance de l'État

D'autres mesures ont pour effet d'accroître la performance de l'État. Il s'agit de nouveaux modes d'organisation qui, avec l'allégement des structures et la révision des programmes, nous permettront de réduire la taille de la fonction publique sans affecter la qualité et le niveau des services publics.

D'ailleurs, la cible de réduction des effectifs pour 2004-2005 a été atteinte et même dépassée. Au sein de la fonction publique, la réduction de l'effectif a été de 1 400 ETC. Conjuguée aux efforts des ministères et organismes pour réduire leurs coûts de fonctionnement, cela représentera, au total, des économies annuelles de 350 millions de dollars à compter de 2005-2006.

C'est ainsi que, progressivement, l'État québécois se recentre sur ses missions essentielles, améliore sa performance et s'organise pour mettre le citoyen au cœur même de ses priorités. Les efforts de modernisation sont constants, sans être nécessairement visibles tous les jours, mais ensemble, ils parviennent à transformer l'appareil public en profondeur. Le chemin parcouru est considérable et les résultats anticipés des étapes qui restent à franchir le sont encore plus. D'ailleurs, le gouvernement entend poursuivre sa démarche en proposant une série de nouvelles initiatives qui s'ajouteront aux projets du Plan de modernisation 2004-2007.

L'avancement des travaux et l'étendue des améliorations apportées sont une source de grande satisfaction pour notre gouvernement, et il confirme le bien-fondé d'aller de l'avant avec le Plan. Plus convaincus que jamais qu'il est possible de transformer le gouvernement pour le mettre au service des citoyens, c'est avec autant d'ardeur et de rigueur que nous entendons poursuivre dans la même voie.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacques Séguin". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized initial "J" and "S".

Introduction

En mai 2004, le gouvernement rendait public son Plan de modernisation 2004-2007, Moderniser l'État – Pour des services de qualité aux citoyens.

Avec ce plan de modernisation, le gouvernement visait à faire en sorte que l'État québécois soit plus que jamais adapté à nos valeurs collectives et aux moyens que nous sommes prêts à mobiliser pour y répondre.

À cette fin, le gouvernement engageait ses efforts dans quatre directions, soit :

- 1° L'amélioration des façons de faire ;
- 2° L'allégement des structures ;
- 3° La réévaluation des programmes ;
- 4° La planification des ressources humaines.

Le gouvernement choisissait ainsi une démarche ambitieuse. Il le faisait avec le maximum de transparence, en identifiant clairement et explicitement la nature des projets entrepris ainsi que la démarche privilégiée.

Un an plus tard, le gouvernement rend compte à la population de la mise en œuvre du Plan de modernisation 2004-2007 en publiant un premier rapport d'étape.

Dans la section qui suit, le gouvernement fait le point sur le déroulement des dix principaux projets de modernisation actuellement engagés. Pour chacun d'entre eux, le rapport d'étape présente les travaux effectués en 2004-2005, les résultats concrets ainsi que les objectifs poursuivis pour la prochaine année.

Le gouvernement identifie également douze nouvelles initiatives, qui s'inscrivent toutes dans le cadre de la modernisation et qui seront examinées au cours de la prochaine année. Ces initiatives sont décrites à la section qui suit les principaux projets.

Le rapport d'étape comprend enfin un état de situation détaillé pour chacun des trente-neuf projets qui avaient été identifiés dans le Plan de modernisation 2004-2007.

Les principaux projets

- **Services Québec**
- **Développement du gouvernement en ligne**
- **Partenariats public-privé**
- **Réduction de la taille de la fonction publique**
- **Modernisation du réseau de la santé et des services sociaux**
- **Décentralisation et régionalisation**
- **Rôle et gouvernance des sociétés d'État**
- **Examen des organismes publics**
- **Centre de services partagés du Québec**
- **Gestion des ressources humaines**



Les principaux projets

Services Québec

Le gouvernement du Québec modifie significativement sa structure de livraison de services aux citoyens et aux entreprises par la création de Services Québec, une agence dont la mission première est d'offrir un guichet multiservice et multimode (Internet, téléphone, comptoir et courrier) qui permettra un accès simplifié aux services publics.

Services Québec doit repenser les modes traditionnels de dispensation des services gouvernementaux, selon une approche moderne et novatrice, en lien avec les besoins des citoyens et des entreprises, tout en tenant compte des particularités régionales. Services Québec mettra à profit les nouvelles technologies dont l'Internet pour s'adapter aux horaires et besoins des citoyens, et maintiendra l'accès par téléphone et les services au comptoir.

Services Québec est appelée à exercer un leadership fort au sein de l'administration gouvernementale en matière de prestation de services.

Alors que l'inverse a longtemps prévalu, c'est maintenant le gouvernement qui s'adapte aux besoins des citoyens et des entreprises, qui n'auront plus à multiplier les démarches auprès de l'appareil administratif pour obtenir les services auxquels ils ont droit.

RÉALISATIONS

- Adoption du projet de loi n° 63 créant Services Québec
- Dépôt du Rapport Couture sur la mise en place de Services Québec
- Nomination du ministre responsable de Services Québec, M. Pierre Reid, et de la présidente-directrice générale

OBJECTIFS 2005-2006

- Intégrer à Services Québec le réseau de Communication-Québec et le Portail gouvernemental de services
- Accroître l'offre actuelle de services et développer la gamme de services publics de première et deuxième lignes (permis, cartes et certificats)
- Amorcer les travaux pour offrir un seul numéro de téléphone pour rejoindre le gouvernement
- Développer progressivement des points de services sur le territoire



Les principaux projets

Développement du gouvernement en ligne

En juin 2004, le ministre délégué au Gouvernement en ligne, M. Henri-François Gauthrin, déposait à l'Assemblée nationale un rapport intitulé *Vers un Québec branché pour ses citoyens*, qui présentait, de manière détaillée, le projet du gouvernement en ligne ainsi que les moyens qui seront mis en œuvre pour en assurer une réussite.

Dès lors, des énergies considérables ont été consacrées pour accélérer le développement de projets porteurs, capables de simplifier la vie des citoyens et des entreprises. Au cours de l'année 2004-2005, plusieurs initiatives liées au développement du gouvernement en ligne ont été réalisées, avec des effets bénéfiques pour de nombreuses clientèles.

Le ministre délégué au Gouvernement en ligne déposera sous peu un bilan des réalisations des ministères et organismes en matière de gouvernement en ligne pour l'année 2004-2005, qui dressera un portrait exhaustif de la situation.

RÉALISATIONS

- **Rapport Vers un Québec branché pour ses citoyens**
- **Nomination d'un ministre délégué au Gouvernement en ligne, M. Henri-François Gauthrin**
- **Nouveau portail gouvernemental avec les réalisations annoncées au Plan de modernisation 2004-2007 :**
 - espaces citoyen, international, entreprises et jeunesse donnant accès à plus de 40 grappes de services, dont celles dédiées à des événements de vie des citoyens et des entreprises
- **Villages branchés :**
 - budget doublé permettant de porter à 150 millions de dollars les investissements publics
 - 24 projets annoncés qui rejoignent 1 233 bâtiments scolaires et 1 210 bâtiments municipaux
- **Mise en ligne de nouveaux services :**
 - Service québécois de changement d'adresse : une seule transaction permet d'aviser six ministères et organismes
 - Clic Revenu : les citoyens peuvent désormais obtenir leur confirmation de remboursement anticipé et leur avis de cotisation en ligne. Des nouveaux services ont également été développés pour les entreprises :
 - l'obtention des numéros TPS-TVQ en ligne lors de l'inscription d'une nouvelle entreprise
 - la transmission des relevés d'emploi et du sommaire de l'employeur via un logiciel commercial (Fortune 1000)
 - la déclaration par voie électronique de la taxe sur les pneus et sur les primes d'assurance ainsi que la taxe spécifique sur l'hébergement



Les principaux projets

Développement du gouvernement en ligne (suite)

- NetRégie : ajout d'une fonctionnalité permettant de consulter directement en ligne le relevé de participation au régime de rentes du Québec
- Calcul@ide : permet d'évaluer, en trois étapes faciles, le montant de crédits d'impôt remboursable auquel le citoyen a droit dans le cadre des nouveaux programmes de Soutien aux enfants et Prime au travail
- Démarrage d'une entreprise : les nouveaux entrepreneurs sont guidés et bien dirigés, au moyen de questions simples, pour simplifier leur démarche auprès du gouvernement

OBJECTIFS 2005-2006

- **Bonifier l'offre de services en ligne**
- **Rendre davantage de services transactionnels plutôt qu'informationnels**
- **Poursuivre la mise en œuvre du programme Villages branchés**
 - réaliser 18 autres projets dans les régions du Québec





Les principaux projets

Développement du gouvernement en ligne (suite)

Des résultats concrets pour les citoyens en 2004-2005

Les efforts déployés dans le cadre de la modernisation auront permis de consolider des services en ligne déjà offerts aux citoyens du Québec. D'autres ont été créés en 2004-2005 pour lesquels on constate déjà des résultats concluants.

- Service québécois de changement d'adresse : 150 000 changements depuis juin 2004 (www.adresse.info.gouv.qc.ca)
- Revenu Québec : près de 2 millions de déclarations transmises électroniquement par les citoyens et 700 000 autres ont été saisies électroniquement par la technologie de code à barres
- Clic Revenu : 14 565 citoyens inscrits, service disponible depuis février 2005 (www.revenu.gouv.qc.ca)
- Placement en ligne pour trouver un emploi : développement de son plein potentiel qui a permis d'inscrire 176 740 candidats et de combler 149 643 postes en 2004-2005, comparativement à 135 206 postes en 2003-2004 (emploi.quebec.net/)
- NetRégie : 1,7 million de visites en 2004-2005 pour un peu plus de 4 500 visites par jour sur le site de la Régie des rentes du Québec permettant, entre autres, de faire une demande de dépôt direct, simuler une rente de retraite, faire une demande de rente de retraite et obtenir diverses informations (www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/15_09.htm)
- Aide financière aux études : 70 % des étudiants qui ont fait une demande d'aide financière en 2004-2005 utilisent les services en ligne, comparativement à 58 % en 2003-2004. Les étudiants peuvent également simuler le calcul de l'aide financière et consulter, en toute sécurité, leur dossier en ligne (www.afe.gouv.qc.ca)

Des résultats concrets pour les entreprises et les municipalités en 2004-2005

Les entreprises et les municipalités du Québec bénéficient également du développement de la prestation de services en ligne, de mieux en mieux adaptés à leurs besoins.

- Clic Revenu : 17 441 entreprises sont maintenant inscrites et transigent par voie électronique avec Revenu Québec (www.revenu.gouv.qc.ca)
- Portail gouvernemental des services – Espace entreprises : 326 347 visites depuis juillet 2004 pour obtenir différents services et conseils en ligne notamment à l'égard du démarrage d'une entreprise (www.entreprises.gouv.qc.ca)
- Guichet CSST : 4 686 utilisateurs actifs transigent en ligne avec la CSST, entre autres pour transmettre leurs demandes de remboursement et accéder à des données spécifiques à leur entreprise (www.csst.qc.ca/portail/fr/informations/guichet_csst)
- SAAQClic-concessionnaires : plus de 50 % des concessionnaires sont reliés (www.saaq.gouv.qc.ca/immatriculation/saaqclic/concessionnaires)
- Le Bureau municipal : de plus en plus d'employés et de mandataires des organismes municipaux utilisent les onze services électroniques; 5 000 utilisateurs inscrits (www.portail.mamr.gouv.qc.ca/accueil.jsp)



Les principaux projets

Partenariats public-privé

Le Plan de modernisation 2004-2007 réaffirme la volonté du gouvernement d'exploiter un nouvel outil, le partenariat public-privé (PPP), qui a démontré son utilité dans plusieurs administrations comparables à celles du Québec. Cette formule diffère nettement de la privatisation puisqu'elle permet à l'État de demeurer maître-d'œuvre : c'est lui qui détermine la portée du projet et les obligations du partenaire privé, tout en assurant un soutien financier équivalent à sa responsabilité.

L'année 2004-2005 aura permis de jeter les bases juridiques et administratives pour réaliser de tels projets. Ces bases instaurent un cadre et une démarche d'évaluation structurés pour s'assurer que la mise en œuvre des PPP fera en sorte que les citoyens en sortiront véritablement gagnants, tant sur le plan des coûts que sur celui de la qualité des services et ce, en toute transparence.

Pour assurer cette transparence recherchée, l'Agence des partenariats public-privé du Québec affichera notamment les appels d'offres sur son site Internet de même que les contrats signés. De plus, chaque contrat sera examiné par un vérificateur de processus.

De façon générale, la formule des PPP pourrait être avantageusement appliquée dans certains créneaux d'activités, telle la construction d'infrastructures. L'année 2005-2006 devrait donc normalement voir naître les premiers projets réalisés en mode PPP si les études confirment l'intérêt de cette formule dans leur cas.

RÉALISATIONS

- **Publication d'une Politique-cadre sur les partenariats public-privé**
- **Agence des partenariats public-privé du Québec :**
 - adoption du projet de loi n° 61
 - mise en opération de l'agence et nomination d'un président-directeur général

OBJECTIFS EN 2005-2006

- **Poursuivre l'examen des projets prioritaires en mode PPP, dont les principales étapes réalisées et celles à venir sont présentées en annexe :**
 - les autoroutes 25 et 30, un nouveau réseau de parcs routiers, un nouveau complexe culturel majeur à Montréal, le développement de 1 000 à 1 500 places dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée, la gestion déléguée de l'entretien et l'exploitation de certains axes routiers, de même que le centre de gestion des équipements roulants
- **Poursuivre les travaux pour certains projets qui concluent à l'utilisation de modes novateurs :**
 - les centres médicaux et chirurgicaux agréés, les équipements culturels, un centre de détention en Montérégie et le centre de signalisation routière



Les principaux projets

Réduction de la taille de la fonction publique

Réduire la taille de la fonction publique passe inévitablement par une baisse du nombre de ses employés. C'est par l'attrition, dans le respect des conventions collectives, que le gouvernement prévoit réaliser une telle réduction. L'objectif est de diminuer de 20 % les effectifs de la fonction publique sur une période de 10 ans. Au cours de ces années, un départ à la retraite sur deux sera remplacé. Ainsi, les effectifs passeront de 74 000 à 58 000 pour cette même période.

Grâce au développement de nouvelles façons de faire comme Services Québec, le Centre de services partagés du Québec et le gouvernement en ligne, nous serons en mesure d'améliorer la qualité des services aux citoyens tout en poursuivant l'objectif de réduction de la taille de la fonction publique.

Tout cet exercice s'accompagne d'une planification rigoureuse des besoins en main-d'œuvre afin d'améliorer la qualité et le niveau des services publics.

Malgré l'objectif de ne remplacer qu'une personne sur deux, il est intéressant de noter que le gouvernement procédera, d'ici 2014, à l'embauche d'environ 16 000 personnes pour remplacer le personnel qui quittera.



ERRATUM

Page 14 : Section
« Réduction de la taille
de la fonction publique »

On y lit :

« Ainsi, les effectifs
passeront de 74 000 à
58 000 pour cette même
période. »

On devrait y lire :

Ainsi, les effectifs
passeront de 75 800 à
60 100 pour cette même
période.

RÉALISATIONS

- Mise en place de mesures de contrôle de l'effectif
- Établissement de cibles gouvernementales pour la réduction des coûts de fonctionnement

OBJECTIF 2005-2006

- Réduire les effectifs de 1 109 équivalents temps complet (ETC) supplémentaires

Des résultats concrets

- Réduction des effectifs de la fonction publique de 1 400 ETC alors que l'objectif était de 926 en 2004-2005
- Conjuguée aux efforts des ministères pour réduire leurs coûts de fonctionnement, cette initiative permet des économies récurrentes de 350 millions de dollars sur une base annuelle à compter de 2005-2006



Les principaux projets

Modernisation du réseau de la santé et des services sociaux

Priorité du gouvernement du Québec, le secteur de la santé et des services sociaux est au cœur des réflexions visant à améliorer la qualité des services aux citoyens. Diverses actions ont ainsi été initiées afin de doter les régions du Québec de réseaux locaux adaptés à leur clientèle et leur donner une plus grande liberté d'action.

L'objectif ainsi poursuivi est de réduire les démarches des patients ayant besoin de services, tout en s'assurant de la qualité et de la continuité des soins et des services qui leur sont prodigués.

Par ailleurs, la diminution des structures administratives, combinée à la réduction du nombre d'accréditations syndicales, permettra de simplifier l'organisation du travail dans le réseau et ainsi pouvoir investir davantage dans les services aux citoyens.

RÉALISATIONS

- Diminution des structures administratives des établissements publics
- Diminution du nombre d'accréditations syndicales passant de 3 800 à 800, au terme de la démarche, le tout, sujet à la décision de la Commission des relations du travail
- Décentralisation de 26 éléments de négociations dans les établissements publics, visant à favoriser l'organisation du travail localement et à faire face à la pénurie de main-d'œuvre
- Amélioration des services directs à la population, notamment par la mise en place des centres de santé et de services sociaux et des réseaux universitaires intégrés de santé

OBJECTIFS 2005-2006

- Développer des solutions durables pour assurer un financement à long terme du réseau de la santé et des services sociaux
- Adopter une nouvelle politique du médicament
- Développer des cliniques-réseaux pour améliorer l'accessibilité aux soins de première ligne

Des résultats concrets

- Réduction de 42 % des structures administratives des établissements publics par fusions ou regroupements, qui passeront de 339 à 195
- Intégration et continuité des services aux citoyens par le regroupement des établissements en réseaux locaux : 95 centres de santé et de services sociaux créés
- Réduction du temps d'attente dans les urgences et autres services découlant de la réorganisation des services, par exemple :
 - hausse des chirurgies du genou de 60 %, des hanches de 28 % et des cataractes de 30 %
 - diminution de la durée moyenne du séjour dans les urgences malgré une hausse de l'achalandage de 5 %
 - mise en place de 82 groupes additionnels de médecine familiale à travers tout le Québec. En mars 2003, il n'y en avait que 17



Les principaux projets

Décentralisation et régionalisation

Le gouvernement a fait du projet d'autonomie régionale et municipale l'une de ses priorités d'action. Les régions et les collectivités locales doivent pouvoir disposer d'outils afin de mieux prendre en main leur propre développement. Une première phase du projet a été réalisée avec la mise en place des Conférences régionales des élus (CRÉ), composées majoritairement d'élus municipaux.

L'automne dernier, dans le cadre du Forum des générations, cette volonté s'est aussi manifestée par la signature de deux protocoles d'entente sur la décentralisation et la régionalisation.

Prendre en main son propre développement suppose que les milieux disposent des leviers de développement économique, qu'ils soient locaux ou régionaux, propres aux priorités qu'ils ont eux-mêmes identifiées. Mieux tenir compte des réalités locales et régionales de développement économique, c'est aussi permettre la prise de décision en région.

RÉALISATIONS

- **Création de 21 Conférences régionales des élus**
- **Signature de deux protocoles d'entente portant sur :**
 - la décentralisation, dont le mandat a été confié à la Table Québec-municipalités
 - la régionalisation des services gouvernementaux, l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et la réalisation d'initiatives de partenariat, dont le mandat a été confié à la Table Québec-régions
- **Création du FIER – Fonds d'intervention économique régionale – pour donner aux régions des leviers pour leur développement économique et dont la capitalisation sera de 300 millions de dollars, incluant 210 millions de dollars du gouvernement du Québec**

OBJECTIFS 2005-2006

- **Engager la démarche visant à simplifier les lois municipales pour accorder une plus grande autonomie aux municipalités**
- **Identifier des pistes de solution pour donner suite aux protocoles d'entente, en commençant par les propositions reçues des CRÉ visant à adapter des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales**
- **Convenir avec les partenaires municipaux d'un premier agenda de discussions sur la décentralisation en prévision d'une mise en œuvre graduelle à compter de 2006**

Des résultats concrets

- Investissement Québec : 90 % des projets sont approuvés et gérés localement
- 10 fonds Fier-Régions et un fonds Fier-Soutien ont reçu leur accréditation



Les principaux projets

Rôle et gouvernance des sociétés d'État

Au fil des années, la gouvernance des sociétés d'État a connu une certaine dérive qui s'est notamment manifestée par des pertes financières substantielles pour les contribuables, dues à des décisions aux fondements douteux. Afin que les sociétés d'État puissent adéquatement réaliser leur mission, qui contribuent notamment au développement économique favorisant ainsi la création d'emplois, le gouvernement entend revoir les règles de gouvernance applicables à ces sociétés.

Cette révision visera, par exemple, à accroître l'imputabilité de la haute direction – direction générale et conseil d'administration – et la transparence du fonctionnement des sociétés d'État, en établissant une répartition claire des responsabilités et en renforçant le rôle du conseil d'administration ainsi que les moyens de contrôle du gouvernement. Il est également question de mettre sur pied des comités chargés de soutenir les conseils d'administration, comme un comité de gouvernance et d'éthique.

Enfin, le gouvernement a posé des gestes concrets pour la transformation des sociétés Innovatech ainsi qu'à l'égard de la Société générale de financement pour son retour à la profitabilité.

RÉALISATIONS

- **La Caisse de dépôt et placement du Québec :**
 - mission recentrée pour rechercher le rendement optimal du capital des déposants
 - imposition d'une plus grande imputabilité aux dirigeants et administrateurs
 - renforcement du rôle du conseil d'administration et de ses comités sur la vérification, la gouvernance et l'éthique de même que sur la gestion des ressources humaines
- **Société générale de financement : retour à sa mission fondamentale de participer au développement de nouveaux projets rentables**
- **Privatisation de la Société Innovatech du Grand Montréal**
- **Accord de principe pour transformer la Société Innovatech Régions ressources en société mixte publique-privée**

OBJECTIFS 2005-2006

- **Déposer une politique pour moderniser la gouvernance des sociétés d'État**
- **Transformer les sociétés Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches et Innovatech du Sud du Québec en sociétés mixtes publique-privée**

Des résultats concrets

- 200 millions de dollars de nouveaux capitaux par la privatisation de la Société Innovatech du Grand Montréal et l'acquéreur, Coller Capital, a choisi le Québec pour y établir son siège social en Amérique
- 30 millions de dollars de nouveaux capitaux pourraient être dégagés par la transformation de la Société Innovatech Régions ressources selon l'accord de principe convenu avec Capital régional et coopératif Desjardins ainsi qu'avec Desjardins Capital de risque



Les principaux projets

Examen des organismes publics

Au cours des dernières années, on a ajouté de nombreux organismes sans s'interroger sur la pertinence de ceux qui sont déjà en place. Il faut, de façon systématique, examiner la mission et le mandat des organismes pour s'assurer de leur pertinence pour l'État. Par ailleurs, une meilleure gestion exige un réexamen des organismes afin de les rendre plus performants, de mettre fin aux dédoublements et de simplifier l'organisation des services destinés aux citoyens et aux entreprises.

C'est dans cette optique que le gouvernement a décidé de mener un examen de ces organismes sur un horizon de trois ans. En 2004-2005, soixante d'entre eux ont été examinés par un groupe de travail présidé par M. Thomas J. Boudreau. Des recommandations riches en perspectives de simplification et de gains en efficacité émanent de ces travaux.

Le gouvernement entend d'ailleurs donner suite à la majorité des recommandations au cours des prochains mois.

Enfin, un second groupe de travail sera mis sur pied en 2005-2006, présidé par M. François Geoffrion et Mme Lise Lachapelle, à titre de vice-présidente, avec le mandat d'examiner cinquante-huit autres organismes.

RÉALISATIONS

- **Diffusion du Rapport Boudreau qui recommande :**
 - l'abolition de 22 organismes
 - la fusion de 2 organismes
 - des améliorations pour 20 organismes
 - le maintien de 16 organismes
- **Adoption du projet de loi n° 81 visant l'abolition de 2 organismes :**
 - la Société de sidérurgie du Québec
 - la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud
- **Dépôt du projet de loi n° 68 visant l'abolition de la Société de développement de la Zone de commerce internationale de Montréal à Mirabel et du projet de loi n° 98 pour l'abolition du Comité consultatif de la Régie du bâtiment du Québec dont le conseil d'administration sera représentatif du milieu**
- **Publication du rapport Bédard, Priorité à l'écran, découlant de l'examen de Télé-Québec**

OBJECTIFS 2005-2006

- **Assurer le suivi du Rapport Boudreau**
- **Examiner 58 autres organismes**
 - mise sur pied d'un second groupe de travail et nomination du président et de la vice-présidente
- **Fournir des orientations sur les suites à donner au Rapport Bédard sur Télé-Québec**



Les principaux projets

Centre de services partagés du Québec

Afin de pouvoir réduire la taille de la fonction publique sans affecter l'offre de services, le gouvernement mise notamment sur une plus grande intégration des services administratifs. Cette démarche de décloisonnement permettra d'accroître l'efficacité de l'appareil gouvernemental et ainsi dégager des marges de manœuvre qui, à terme, faciliteront la livraison des services aux citoyens en favorisant la mise en commun des technologies. Pour rencontrer son objectif, le gouvernement compte sur la mise en place du Centre de services partagés du Québec.

D'autres organisations gouvernementales ayant déjà mis en place un modèle de services partagés, ont retiré des économies de l'ordre de 10 % à 20 % sur une période de deux à trois ans. Cela pourrait représenter pour le Québec des économies minimales de l'ordre de 30 millions de dollars annuellement.

L'année 2004-2005 aura permis de définir les bases juridiques et administratives de cette future agence que sera le Centre. Au cours des prochaines années, les ministères et organismes seront amenés progressivement à partager certains services administratifs.

RÉALISATIONS

- Adoption du projet de loi n° 85 créant le Centre de services partagés du Québec
- Nomination du ministre responsable, M. Pierre Reid
- Dépôt de la synthèse du rapport préliminaire Lortie-Trudeau sur l'intégration et la rationalisation des services de soutien administratif aux ministères et aux organismes

OBJECTIFS 2005-2006

- Publication du Rapport final Lortie-Trudeau
- Mettre en place le Centre de services partagés du Québec
 - finaliser la consolidation au centre de reprographie gouvernemental des divers ateliers au sein des ministères et organismes publics
 - évaluer la possibilité de consolider certains grands centres de traitement informatique pour obtenir des économies d'au moins 10 %
 - élargir la gamme de services offerts par le Centre de services partagés du Québec



Les principaux projets

Gestion des ressources humaines

Le bon fonctionnement de l'État québécois repose d'abord et avant tout sur l'engagement et la qualification de son personnel. Au cours des prochaines années, ce personnel sera confronté à de nombreux défis découlant, entre autres, des départs massifs à la retraite et de la mise en place de nouveaux modes de prestation de services.

Il importe que les employés de l'État disposent des compétences nécessaires pour faire face à ces défis. Cela suppose que le gouvernement se dote d'une planification rigoureuse de ses besoins en main-d'œuvre, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et qu'il adapte le cadre de gestion des ressources humaines aux réalités du marché du travail, comme la rareté grandissante des ressources.

RÉALISATIONS

- Publication du Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007
- Mise en place du Centre québécois de leadership
- Tenue d'un concours pour créer une réserve de cadres supérieurs classe 4
- Recrutement systématique dans les campus universitaires et collégiaux ainsi qu'au secondaire
- Nouvelles règles pour le remplacement du personnel et l'embauche de personnes provenant de groupes cibles
- Mise en place du Service de soutien au redéploiement

OBJECTIFS 2005-2006

- Tenir un seul concours par niveau d'emploi pour l'ensemble de la fonction publique
- Développer le recrutement en ligne
- Déposer un projet de loi pour renouveler la Loi sur la fonction publique

Des résultats concrets

- Le taux d'embauche des membres de communautés culturelles, anglophones et autochtones pour des emplois réguliers est passé de 5,7 % pour l'année 2003-2004 à 13,3 % pour l'année 2004-2005
- La tenue d'un concours gouvernemental de cadre 4 a permis :
 - la création d'une réserve de 1 827 candidats aptes à occuper un emploi d'encadrement
 - des économies moyennes de 400 dollars par candidat pour l'évaluation et la correction des examens
- Premier programme offert par le Centre québécois de leadership :
 - la formation à la gestion est disponible depuis janvier 2005 ; 45 personnes ont débuté leur formation

Nouvelles initiatives

La modernisation doit être vue comme un processus dynamique et évolutif. Cela signifie que d'autres initiatives sont identifiées et que d'autres verront assurément le jour au cours des prochaines années.

Toutes contribueront aux grands objectifs de modernisation, soit recentrer l'action de l'État sur ses missions essentielles, faire confiance aux régions et à ceux qui agissent en première ligne, s'ouvrir aux partenariats et aux pratiques innovatrices et privilégier les services aux dépens des structures.

DES PROJETS IDENTIFIÉS LORS DU FORUM DES GÉNÉRATIONS

Lors du dépôt du Plan de modernisation 2004-2007, le gouvernement prévoyait déjà des projets issus des forums en régions « Place aux citoyens ».

Au terme du Forum des générations le 14 octobre 2004, le premier ministre annonçait la création de huit équipes de travail. Le 21 décembre 2004, les équipes et leurs mandats se sont précisés et leurs travaux ont débuté dès janvier 2005 pour s'échelonner, dans la plupart des cas, jusqu'en juin 2005.

Trois équipes de travail, dont les mandats concourent plus particulièrement aux objectifs de la modernisation de l'État, proposeront des pistes de solutions au gouvernement. Après avoir pris connaissance de l'ensemble des propositions, le gouvernement devra amorcer les initiatives suivantes visant à améliorer les façons de faire :

- **Financement et maintien de services éducatifs de qualité**
- **Financement du réseau de la santé et des services sociaux**
- **Développement de l'école communautaire**

DE NOUVELLES INITIATIVES POUR AMÉLIORER LES FAÇONS DE FAIRE

De nouvelles initiatives seront amorcées par les ministères et organismes pour moderniser et transformer les façons de faire de l'appareil gouvernemental, c'est-à-dire la gestion des ressources qui leur sont confiées.

- **Modernisation de la gouvernance des sociétés d'État** : actualiser les règles de gouvernance des sociétés d'État afin d'assurer une gestion performante des organismes et entreprises du gouvernement et de faire en sorte que cette gestion réponde à des critères exigeants de transparence, d'intégrité et de responsabilité
- **Modernisation de la gestion de la forêt publique** : identifier les chantiers qui pourront être mis en œuvre dès la fin de l'automne 2005 pour donner suite aux recommandations du rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Commission Coulombe). Actuellement, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune analyse les quatre-vingt-une recommandations du rapport. Un comité interministériel sur le suivi de la Commission sera formé sous peu pour analyser les orientations à retenir dans le plan d'action gouvernemental. Ce plan d'action aura certainement des impacts sur les façons de faire. Pensons notamment à la création du poste de Forestier en chef, à la révision des modes de calcul des possibilités ligneuses sur de nouvelles bases pour 2008, aux expériences pilote en matière de régionalisation et à la sylviculture intensive
- **Simplification des lois municipales** : moderniser l'encadrement législatif dans l'optique d'accorder une plus grande autonomie aux municipalités. Simplifier et rendre plus compréhensibles les textes légaux qui régissent les municipalités

Nouvelles initiatives

- **Optimisation des centres de traitement informatique** : dans le cadre de la mise en place du Centre de services partagés du Québec, examiner la possibilité de consolider certains centres de traitement informatique afin de générer des économies d'échelle pour les organisations du secteur public à haut volume d'activité
- **Renouvellement du régime juridique général de protection de l'environnement** : mettre de l'avant une approche de protection de l'environnement basée sur l'atteinte de résultats plutôt que sur la détermination des moyens. Mieux partager les responsabilités avec l'ensemble des acteurs de la société et favoriser une gestion intégrée de l'environnement en harmonie avec le développement économique et le progrès social du Québec, et ainsi assurer la pérennité des écosystèmes

DE NOUVELLES INITIATIVES POUR REVOIR LES STRUCTURES ET LES PROGRAMMES

De nouvelles initiatives, pour revoir les structures et les programmes, s'ajoutent à celles déjà entamées pour pouvoir donner des services de qualité aux citoyens et aux entreprises tout en respectant leur capacité financière en tant que contribuables.

- **Développement d'une politique sur les immobilisations et les infrastructures** : revoir les façons de faire dans une perspective de développement durable par de nouvelles approches visant notamment à :
 - bien identifier et mieux circonscrire les priorités gouvernementales et fixer les enveloppes d'investissement appropriées
 - examiner des modes novateurs de financement pour les infrastructures
 - mettre en place des structures de gestion pour les projets importants visant notamment à éviter le dépassement des coûts
 - mettre en œuvre la politique de maintien des actifs ; une gestion rigoureuse qui alloue annuellement des montants représentant 2 % de la valeur de remplacement des infrastructures de santé, de services sociaux et d'éducation
- **Optimisation des activités d'inspection du gouvernement** : examiner la possibilité d'optimiser l'efficacité des activités d'inspection du gouvernement. Plusieurs ministères et organismes effectuent des activités d'inspection ; certaines activités pourraient être consolidées afin de mieux assurer le respect des lois et l'équité envers ceux qui s'y conforment
- **Redéfinition du rôle et des responsabilités de l'Agence de l'efficacité énergétique** : réexaminer le rôle et responsabilités de cet organisme dans le cadre de l'élaboration des orientations de la stratégie énergétique en préparation au ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- **Intégration des différents services régionaux des secteurs forêts, faune et territoire** : étudier les différentes possibilités permettant de mieux intégrer les opérations en région du ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour donner suite aux orientations stratégiques prises à l'égard de la gestion intégrée du territoire et des ressources, de même que dans la foulée des recommandations de la Commission Coulombe

Conclusion

La modernisation une contribution aux priorités d'action gouvernementale

Dans un contexte où l'État est confronté à des contraintes financières importantes et qu'il subira bientôt les impacts des changements démographiques, la modernisation de l'État est plus que jamais garante de la continuité de l'ensemble des services offerts aux citoyens et aux entreprises.

Ce rapport d'étape démontre que les travaux de modernisation progressent et qu'ils portent déjà fruit. La réduction de la taille de la fonction publique et l'allégement des structures contribuent déjà à rendre l'État plus performant. Certaines initiatives de modernisation, notamment au plan du gouvernement en ligne, ont déjà pour effet de simplifier la vie des citoyens et des entreprises.

Ces résultats confirment que les efforts investis sont nécessaires, l'atteinte des objectifs est réalisable et que l'exercice doit se poursuivre. Les pleins bénéfices de cette démarche se feront sentir progressivement au fil des prochaines années, d'où l'importance d'agir maintenant.

Finalement, les nouvelles initiatives démontrent la volonté gouvernementale de faire de la modernisation un processus dynamique et évolutif.

Annexe

État de situation

Première direction : L'amélioration des façons de faire

Deuxième direction : L'allégement des structures

Troisième direction : La réévaluation des programmes

Quatrième direction : La planification des ressources humaines

Plan de modernisation 2004-2007

État de situation

Première direction : L'amélioration des façons de faire	Réalisé	2005-2006	2006-2007
Mise en place de Services Québec			
- Adoption du projet de loi créant Services Québec (Projet de loi n° 63, adopté en décembre 2004)	✓		
- Dépôt du Rapport Couture sur la mise en place de Services Québec	✓		
- Nomination du ministre responsable de Services Québec et de la présidente-directrice générale	✓		
- Intégration de Communication-Québec à Services Québec		✓	
- Interconnexions graduelles des centres d'appels vers Services Québec en vue d'offrir un seul numéro de téléphone pour rejoindre le gouvernement		✓	✓
- Déploiement progressif des points de services sur le territoire		✓	✓
- Élargir la gamme de services offerts		✓	✓
Développement du gouvernement en ligne			
- Rapport Vers un Québec branché pour ses citoyens	✓		
- Nomination d'un ministre délégué au Gouvernement en ligne	✓		
- Nouveau Portail gouvernemental des services	✓		
- Nouveaux services en ligne	✓	✓	✓
Mise en place du Centre de services partagés du Québec			
- Adoption du projet de loi créant le Centre (Projet de loi n° 85, adopté en mai 2005)	✓	✓	
- Dépôt de la synthèse du Rapport préliminaire Lortie-Trudeau sur l'intégration et la rationalisation des services de soutien administratif aux ministères et aux organismes	✓		
- Publication du Rapport final Lortie-Trudeau		✓	
- Mise en œuvre progressive du Centre		✓	✓
Consolidation, rationalisation et évaluation d'un partenariat pour la reprographie			
- deux ententes conclues pour la consolidation : Quartier général de la Sûreté du Québec et Revenu Québec	✓		
- conclure la consolidation des activités de reprographie		✓	
Politique-cadre de partenariats public-privé (PPP)			
- Publication de la Politique-cadre sur les partenariats public-privé	✓		
- Mise en œuvre de la Politique	✓	✓	✓
- Diffusion d'un guide sur les pratiques en PPP destiné aux municipalités		✓	
Mise en place de l'Agence des partenariats public-privé du Québec			
- Adoption du projet de loi créant l'Agence (Projet de loi n° 61, adopté en décembre 2004)	✓		
- Mise en opération de l'Agence et nomination du président-directeur général	✓		
- Nomination du conseil d'administration		✓	✓
Projets examinés sous l'angle des partenariats public-privé			
<u>Projets prioritaires :</u>			
- Autoroute 25			
- définition du concept	✓		
- travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	✓	✓	
- appel d'offres pour les propositions		✓	
- début des travaux		✓	✓

Première direction : L'amélioration des façons de faire (suite)	Réalisé	2005-2006	2006-2007
- Autoroute 30			
- définition du concept	✓		
- acquisition de terrains et déplacement des lignes de haute tension	✓	✓	
- appel d'offres pour les propositions		✓	
- début des travaux		✓	✓
- Nouveau réseau de parcs routiers			
- définition du concept	✓		
- appel d'offres pour les propositions		✓	
- début des travaux		✓	✓
- Nouveau complexe culturel majeur à Montréal			
- étude du concept et consultation du milieu culturel	✓		
- appel d'offres pour les propositions		✓	
- début des travaux			✓
- Développement de 1 000 à 1 500 places dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée			
- précision du concept : les PPP se limiteront aux projets impliquant surtout des nouvelles places, soit 1 000 à 1 500 places	✓		
- examen d'un projet pilote pour un nouveau CHSLD en Montérégie de 228 places en PPP		✓	
- Gestion déléguée de l'entretien et de l'exploitation de certains axes routiers			✓
- poursuite des travaux d'examen et expérience de projets pilote	✓	✓	
- Centre de gestion des équipements roulants			
- poursuite des travaux d'examen	✓	✓	
<u>Projets qui concluent à l'utilisation de modes novateurs :</u>			
- Centres médicaux et chirurgicaux agréés			
- définition d'un concept novateur d'ententes entre les cliniques privées et les centres hospitaliers	✓		
- détermination d'un projet pilote pour une clinique affiliée en Montérégie	✓		
- appel d'offres pour les propositions		✓	
- mise en opération		✓	✓
- Centre de détention en Montérégie			
- poursuite des travaux	✓	✓	
- Équipements culturels			
- analyse concluant que le mode conventionnel est plus approprié pour les petits projets	✓		
- développement d'une vision et d'un plan d'action	✓		
- Centre de signalisation routière			
- avis d'experts privilégiant le maintien d'un centre gouvernemental avec des pistes d'amélioration	✓		
- examen des pistes d'amélioration proposées		✓	
Harmonisation des règles d'octroi de contrats dans le cadre des marchés publics			
- Abandon du projet après examen	✓		
Décloisonnement des regroupements d'achats sur les marchés publics			
- Poursuite des travaux	✓	✓	
Rationalisation de la gestion immobilière			
- Poursuite des travaux	✓	✓	

Deuxième direction : L'allégement des structures	Réalisé	2005-2006	2006-2007
Examen de 60 organismes publics par année			
– Diffusion du Rapport Boudreau sur l'examen des organismes du gouvernement 2004-2005	✓		
– adoption du projet de loi abolissant la Société de sidérurgie du Québec et la Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (Projet de loi n° 81, adopté en décembre 2004)	✓		
– dépôt du projet de loi abolissant la Société de développement de la Zone de commerce internationale de Montréal à Mirabel (Projet de loi n° 68, déposé en novembre 2004)	✓		
– dépôt du projet de loi abolissant le Comité consultatif de la Régie du bâtiment et doter la Régie d'un conseil d'administration représentatif (Projet de loi n° 98, déposé en avril 2005)	✓		
– Suivi des recommandations du Rapport Boudreau		✓	✓
– Nouveau groupe de travail et nomination du nouveau président pour examiner 58 autres organismes pour 2005-2006 ainsi que la vice-présidente		✓	
– Rapport sur l'examen des organismes du gouvernement en 2005-2006		✓	
– Autres examens ministériels			
– création du Commissaire à la santé et du bien-être qui se substitue au Conseil de la santé et au bien-être et au Conseil médical (Projet de loi n° 38, déposé en décembre 2003)	✓		
– amélioration du fonctionnement de la Commission d'accès à l'information (Projet de loi n° 86, déposé en décembre 2004)	✓		
– allégement du processus décisionnel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs (Projet de loi n° 42, adopté en juin 2004) avec adoption d'un nouveau règlement	✓		
– révision du mode de gouvernance de la Caisse de dépôt et placement du Québec (Projet de loi n° 78, adopté en décembre 2004)	✓		
– amélioration du fonctionnement du Conseil de la justice administrative et du Tribunal administratif du Québec (Projet de loi n° 103, déposé en avril 2005)	✓		
– abolition de la Société de la faune et des parcs (Projet de loi n° 48, adopté en juin 2004)	✓		
– recentrage de l'Office des personnes handicapées du Québec sur la défense des droits des personnes (Projet de loi n° 56, adopté en décembre 2004)	✓		
– renforcement de l'autonomie financière de la Société de l'assurance automobile du Québec (Projet de loi n° 55, adopté en décembre 2004)	✓		
Examen de la modernisation de Télé-Québec			
– Rapport Bédard, Priorité à l'écran	✓		
– Fournir des orientations pour les suites à donner au Rapport Bédard		✓	
Évaluation de la création d'un poste de Directeur des poursuites publiques			
– Dépôt d'un projet de loi créant le poste de Directeur des poursuites publiques (Projet de loi n° 109, déposé en mai 2005)	✓		
Analyse de l'organisation de la justice dans le monde municipal			
– Équipes de travail avec la participation des intervenants concernés	✓		
– Établissement des orientations		✓	
Abolition de la Commission municipale du Québec			
– Dépôt du projet de loi abolissant la Commission municipale du Québec (Projet de loi n° 76, déposé en novembre 2004)	✓		
– Mise en œuvre du projet de loi après son adoption		✓	

Deuxième direction : L'allégement des structures (suite)	Réalisé	2005-2006	2006-2007
Fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et des Archives nationales du Québec			
– Adoption du projet de loi pour la fusion (Projet de loi n° 69, adopté en décembre 2004)	✓		
– Fusion progressive des deux institutions		✓	✓
Création du Bureau des musées nationaux			
– Élaboration de pistes de solutions	✓		
– Mise en œuvre des solutions retenues		✓	✓
Convergence des réseaux d'Emploi-Québec et de la Sécurité du revenu			
– Projets pilote dans 8 centres locaux d'emploi regroupant l'accueil, l'évaluation et la référence des clientèles	✓		
– Déploiement des services convergés dans tous les centres		✓	
Remplacement par une banque d'experts de différents conseils et comités sectoriels et consultatifs relevant du ministère de la Santé et des Services sociaux			
– Abolition du Conseil québécois de lutte contre le cancer en juin 2004	✓		
– Abolition du Comité de la santé mentale du Québec		✓	
– Abolition du Conseil permanent de la lutte contre la toxicomanie inc.		✓	
Regroupement d'activités du Registraire des entreprises avec celles du ministère du Revenu			
– Élaboration d'un projet de loi visant le jumelage de la déclaration aux fins du registre des entreprises avec la déclaration de revenus aux fins fiscales	✓	✓	
– Développement du système et mise en opération		✓	
– Regroupement des autres activités		✓	✓
Consolidation des activités des organismes de concertation interministériels			
– Regroupement physique	✓		
– Nouveau cadre de gestion et mise en œuvre		✓	
Transformation des sociétés Innovatech			
– Apport de capitaux privés grâce à :			
– la privatisation de la Société Innovatech du Grand Montréal	✓		
– l'accord de principe pour la Société Innovatech Régions ressources	✓		
– Transformation des autres Innovatech en sociétés mixtes publique-privée		✓	
Intégration des différents bureaux régionaux du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche			
– Abandon du projet suite au remaniement ministériel	✓		
Mise en place du Centre de contrôle environnemental			
– En opération depuis mai 2004 – Augmentation de 50 % des interventions sur le terrain avec l'ajout de quelque 6 000 inspections de contrôle sur le respect des normes de qualité de l'eau potable	✓		
Transformation du ministère du Revenu en agence			
– Transformation en agence	✓		
– Mise en fonction de la technologie de code à barres pour la saisie des déclarations de revenus des particuliers	✓		
– Utilisation de la technologie de code à barres pour la saisie des déclarations de revenus des sociétés			
– analyse et développement du système		✓	
– mise en opération			✓

Troisième direction : La réévaluation des programmes	Réalisé	2005-2006	2006-2007
Regroupement et simplification de programmes de soutien financier en matière culturelle			
– Conception de nouveaux processus d'affaires pour regrouper une quarantaine de programmes en 4 programmes	✓	✓	
– Mise en place des nouveaux programmes			✓
Accélération des systèmes d'autorisation préalable délivrée en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement			
– Réorganisation administrative qui a permis de traiter 92 % des demandes à l'intérieur d'un délai de 90 jours	✓		
– Modifications au règlement pour responsabiliser les promoteurs et professionnels pour certains projets		✓	
– Règlement pour simplifier les procédures de certains travaux sans conséquence environnementale appréhendée		✓	
Optimisation de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement			
– Nouvelles règles pour faciliter la consultation publique pour le développement des aires protégées	✓		
– Modifications au règlement pour optimiser la procédure d'évaluation et réviser les seuils d'assujettissement et ajouts de certains nouveaux projets		✓	
Regroupement des programmes et mesures du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation			
– Regroupement de 162 mesures et programmes en 10 programmes	✓		
Mise en place d'un nouveau cadre de gestion des programmes de subventions			
– Nouveau règlement sur le processus d'approbation triennal		✓	
– Début du processus d'approbation triennal			✓
– Renforcement de la vérification interne			
– consultation interministérielle	✓		
– orientation gouvernementale		✓	
Utilisation et gestion de l'eau			
– Modifications à la comptabilité municipale pour une plus grande transparence quant au coût de l'eau		✓	
– Modifications législatives pour donner de nouveaux modes de financement aux municipalités		✓	
Définition d'une politique du médicament			
– Projet de politique rendu public	✓		
– Consultation publique	✓	✓	
– Nouvelle politique du médicament		✓	
Révision des programmes liés à l'habitation			
– Proposition d'une politique globale sur l'habitation		✓	
– Harmonisation et simplification des programmes			✓
Revoir le partage des responsabilités dans la gestion de barrages à des fins faunique ou de villégiature ainsi qu'aux fins d'utilisation municipale et résidentielle			
– Évaluation des impacts des diverses pistes de solutions	✓		
– Définition d'orientations gouvernementales		✓	
Réorganisation territoriale des services judiciaires			
– Examen de la situation actuelle et réflexion sur les pistes de solutions	✓		
– Établissement des orientations		✓	

Troisième direction : La réévaluation des programmes (suite)	Réalisé	2005-2006	2006-2007
<p>Examen des possibilités de regroupement des activités de recouvrement des créances de l'État</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic sur la situation actuelle - Élaboration d'une proposition gouvernementale <p>Évaluer l'opportunité d'accroître la participation du secteur privé aux activités du Service aérien gouvernemental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propositions de réorganisation des services <p>Appui aux efforts de développement de l'industrie de la transformation alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de Transformation alimentaire Québec en février 2005 - Ententes de collaboration et de coordination avec les partenaires 	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p></p> <p>✓</p> <p></p> <p></p>
Quatrième direction : La planification des ressources humaines			
<p>Politique de gestion des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Publication du Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007 - Miser sur l'attrition, mise en place de mesures de contrôle : <ul style="list-style-type: none"> - dépassement de l'objectif de 926 ETC : atteinte de 1 400 ETC - atteindre une cible de 1 109 ETC supplémentaires - Mise en place du Service de soutien au redéploiement : <ul style="list-style-type: none"> - nouvelles règles pour favoriser le remplacement et l'adaptation des compétences du personnel - diffusion de l'offre de services aux ministères et organismes - Révision du processus de tenue de concours <ul style="list-style-type: none"> - recrutement systématique dans les campus universitaires, collégiaux de même qu'au secondaire - concours gouvernemental pour une réserve de cadres supérieurs classe 4 - tenue d'un concours par niveau d'emploi pour l'ensemble de la fonction publique plutôt que par ministère - nouvelles règles pour favoriser l'embauche de personnes issues de groupes cibles <ul style="list-style-type: none"> - recrutement en ligne - Plan de carrière et de développement des gestionnaires : <ul style="list-style-type: none"> - mise en place du Centre québécois de leadership - lancement du programme de formation à la gestion publique - élaboration de nouveaux programmes de perfectionnement des gestionnaires - Renouvellement de la Loi sur la fonction publique <ul style="list-style-type: none"> - dépôt d'un projet de loi 	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p></p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p></p> <p></p> <p></p> <p></p> <p>✓</p> <p></p> <p>✓</p> <p></p> <p></p> <p>✓</p> <p></p> <p></p> <p>✓</p> <p></p> <p></p>

*Secrétariat
du Conseil du trésor*

Québec 